

## Conseil du XXe arrondissement du 03/10/2022

## VŒU

Déposé par Florence de Massol et les élues et élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif aux efforts pour tendre vers la sobriété énergétique à Paris.

Vu le plan de sobriété énergétique du gouvernement annoncé le 8 juillet 2022 ;

Vu le cycle de concertation engagé depuis le début de l'été par le gouvernement à travers six groupes de travail interministériels, en particulier le groupe « Collectivités territoriales » ;

Vue l'étude prévisionnelle d'RTE pour l'hiver 2022-2023 rendue publique le 14 septembre 2022 ;

Vues les annonces de la Maire de Paris sur la sobriété énergétique à Paris le 14 septembre 2022 ;

Considérant les situations géopolitique et économique inédites, entraînant une augmentation extrêmement importante des prix du gaz et de l'électricité en Europe ;

Considérant les nombreuses actions engagées par le gouvernement en juillet, notamment le cycle de concertations jusqu'à fin septembre avec les collectivités territoriales pour parvenir à des propositions de mesures opérationnelles efficaces ;

Considérant la nécessité de monter une administration publique exemplaire en matière de sobriété énergétique ;

Considérant la formation inégale des agents de la Ville aux éco gestes selon les arrondissements parisiens ;

Florence de Massol, élue du groupe Indépendants et Progressistes émet le vœu que :

- Le plan de sobriété énergétique annoncé par la Ville de Paris soit enrichi à l'aune des résultats de la concertation du groupe de travail « Collectivités territoriales » publiés fin septembre ;
- Le 20<sup>e</sup> arrdt comme chaque arrondissement parisien puisse communiquer la déclinaison locale du plan de sobriété énergétique ;
- L'ensemble des agents et agentes de la Ville soit sensibilisé aux éco gestes par des formations dans tous les arrondissements.